Trentième Année. — N° 11 | UN NUMÉRO : 15 CENTIMES. | DIMANCHE 11 JANVIER 1885

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

PRIX DE L'ABONNEMENT
Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an, 50 fr.
Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 fr.
La France et l'Etranger, les frais de poste en sus
Le prix des abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
17, RUE NEUVE, 17
Directeur gérant : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS ET ANNONCES :
RUE NEUVE, 17, A ROUBAIX. — A LILLE, RUE DU CURÉ-SAINT-ÉTIENNE, 9 bis.
Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, *place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34*
*Bruxelles, à l'*OFFICE DE PUBLICITÉ

ELECTION SENATORIALE

Du 25 janvier 1885.

DÉPARTEMENT DU NORD

CANDIDAT INDÉPENDANT :

E. FIÉVET

Cultivateur et Fabricant de Sucre à Sin et à Masny

MAIRE DE MASNY

Membre du Conseil général du Nord

ROUBAIX, LE 10 JANVIER 1885.

TUONS-NOUS LES UNS LES AUTRES !

Une femme a tué un homme à coups de revolver ; elle avoue devant la cour d'assises avoir froidement prémédité son crime, et à cette question qui leur est posée : « Cette femme est-elle coupable d'assassinat ? » les jurés ont répondu : Non !

Et la femme a été acquittée.

Voilà où en est la justice de France en 1885.

Ce verdict du jury de la Seine, c'est la proclamation du droit au meurtre ; c'est la vengeance personnelle, la vendetta légitimée et substituée à la justice sociale.

Mme Clovis Hugues avait été calomniée, diffamée par Morin; mais Morin avait été condamné à deux ans de prison.

Mme Clovis Hugues soupçonnait Morin de la poursuivre de cartes postales infâmes; mais ce n'était qu'un soupçon qui n'était pas justifié.

Morin, alors qu'il allait mourir, « à cette heure où l'on ne ment plus », Morin a protesté de son innocence, et, lui disparu, les cartes postales ont continué d'arriver au ménage Hugues...

Relisez maintenant cette partie de l'interrogatoire de Mme Clovis Hugues :

D. Votre mari a d'un mot expliqué votre conduite : « Jeanne, tu as vengée. »

Mme HUGUES. Certainement, c'est la vengeance...

D. Votre vengeance a été cruelle : le malheureux a été trépané, on a dû lui lier les mains quand il se tordait de douleur, un mot de lui résume tout : « Ah! je souffre trop. »

Le procès-verbal du juge constate qu'il a trouvé Morin dans d'horribles convulsions, cherchant à arracher l'appareil qui couvrait sa tête. Je crois que souvent les souffrances morales sont pires que les souffrances physiques : mais on peut se demander dans cette occasion lequel des deux a le plus souffert !

R. C'est moi, monsieur. (Sensation prolongée)

D. Ainsi, parce que vous aviez souffert, vous avez voulu vous faire justice vous même!

R. J'ai voulu recouvrer le calme.

D. Mais la pensée de vengeance se fait jour dans toutes vos actions ; vous avez successivement voulu tuer Mme Lenormand et Clayret ; c'est la justice du revolver !

Vous avez introduit un droit nouveau : au lieu du droit de légitime défense, c'est le *droit de légitime vengeance* !

R. Puisque je n'étais pas suffisamment protégée contre un grelin, par les tribunaux.

D. Alors, vous êtes allée le tuer aux pieds de la statue de la Loi !

R. Je ne l'ai pas trouvé ailleurs.

D. Vous disiez dans l'instruction : « Je regrette profondément que Morin m'ait forcé à commettre cet acte ; je l'ai regretté, surtout lorsqu'il souffrait ; *mais, quant à avoir des remords, je n'en ai pas.* »

R. Je n'en ai pas.

Mme Clovis Hugues a voulu tuer : elle a tué, et elle proclame qu'elle n'a pas de remords.

Pourquoi en aurait-elle, cette femme qui ne croit pas à la justice divine ?

Le remords, qu'est-ce donc, sinon le sentiment de l'offense à l'éternelle Vérité, de l'offense à Dieu ?

Et si Dieu n'existe pas, qui a le droit de m'ordonner d'aimer mon prochain comme moi-même et de ne pas faire à autrui ce que je ne voudrais pas qu'on me fît ? Où trouvez-vous la sanction de ce précepte ?

Dans la loi humaine, dans la justice humaine ? Qu'est-ce que cela, si je suis plus fort qu'elles et si je puis les braver impunément, comme vient de faire cette femme de député républicain.

L'honneur d'une femme est un bien précieux, le premier de tous pour elle et pour les siens, mais je n'ai jamais compris la différence qu'on pourrait établir entre l'honneur d'une femme de haut rang, fût-elle princesse ou femme de législateur républicain, et l'honneur de la dernière fille du peuple.

Et je me demande avec curiosité ce que fera la justice française lorsqu'elle se trouvera — et ce sera bientôt, dans un mois, demain peut-être, — en présence de quelque ouvrière qui aura plongé ses ciseaux dans la gorge d'un compagnon de travail, convaincu d'avoir mal parlé d'elle, de l'avoir calomniée, diffamée, comme Morin avait calomnié, diffamé Mme Clovis Hugues.

Le crime de Mme Clovis Hugues pouvait être entouré de circonstances atténuantes.

En d'autres temps, le jury aurait proclamé les circonstances atténuantes en même temps que la culpabilité.

Puis, le chef de l'Etat, dispensateur de la grâce souveraine, serait intervenu et Mme Clovis Hugues aurait été libérée après une détention de quelques années, de quelques mois.

Mais nous n'aurions pas eu ce spectacle scandaleux, inouï, de voir la justice d'un grand pays civilisé, dire à la femme qui a assassiné un homme pour le seul plaisir de la vengeance : Allez, vous n'êtes pas coupable!...

Ce verdict est l'indice de toute une situation.

Nous sommes bien bas, plus bas que ne le pensent les plus pessimistes d'entre nous.

Nous sommes menés par des gens qui ne craignent pas Dieu ; ils nous ont fait une justice à laquelle nous ne croyons plus et que nous en arrivons à mépriser...

Le principe posé par Mme Hugues, et accepté par la cour d'assises de la Seine, aura des conséquences fatales.

Déjà, c'était avant-hier, à Paris, deux fonctionnaires, deux dépositaires de l'autorité publique qui se faisaient justice à eux-mêmes contre un journaliste.

Ce pays de France retourne tout doucement aux mœurs des peuples chez lesquels la civilisation commence ou chez lesquels elle finit.

L'Amérique s'humanise, elle se christianise, l'usage du revolver devient plus rare.

En France, l'ère du revolver commence.

ALFRED REBOUX.

DISCOURS DE LÉON XIII

Ainsi que nous l'a télégraphié notre correspondant de Rome, Léon XIII a reçu le jour de l'Epiphanie, en audience solennelle, les délégués que les diverses sections de la Société de la jeunesse catholique d'Italie ont envoyés à Rome au nombre d'environ deux cents. L'audience a eu lieu dans la salle du Consistoire, où le Souverain-Pontife a paru vers midi, accompagné de douze cardinaux et de prélats et personnages de la cour. Plusieurs offrandes ont été présentées à Sa Sainteté, entre autres 4,200 francs en or, au nom du cercle de la Croix de Milan, et un magnifique calice en vermeil, au nom du cercle de Saint-Pierre. Les sentiments de foi et de piété filiale de toute l'assistance ont été exprimés par le président général de la Société de la jeunesse catholique de l'Italie, M. le commandeur Persichetti.

Le Souverain Pontife a répondu par un discours dont voici les principaux passages :

Pénétrant Notre pensée dans toute son étendue, vous vous êtes voués avec une ardeur juvénile à mettre en pratique les moyens que Nous avons conseillés dans Notre encyclique, savoir le zèle et l'amour de Notre auguste religion, la diffusion du Tiers-Ordre de saint François, le dévouement aux conférences de Saint-Vincent de Paul, l'assistance des classes ouvrières, la préservation et le salut de la jeunesse.

Nous ne saurions jamais trop insister sur ces moyens, très chers fils. En effet, c'est un artifice très habile de l'ennemi que vous combattez de laisser les hommes dans l'ignorance de la religion, afin de les tenir plus facilement éloignés et séparés du catholicisme. Ce doit être, par conséquent, votre sein persévérant et assidu de répandre, autant qu'il est de vous, les vérités religieuses, de faire connaître et aimer de tous l'Eglise comme une tendre mère, qui n'a ici d'autre but que celui de répandre ses bienfaits sur l'humanité et de la conduire dans la voie du salut.

Il est aussi dans les desseins des sectes de dépouiller la charité elle-même de son auréole chrétienne et du caractère qu'elle tient de la religion pour en faire un prétexte à les passe-temps, à des spectacles, à des divertissements qui la dénaturent complètement ou en amoindrissent immensément la valeur.

Quant à vous, au contraire, très chers fils, efforcez-vous toujours davantage de favoriser ces saintes associations que l'apôtre de la vraie charité, saint Vincent de Paul, a su marquer de l'esprit de Jésus-Christ, qui est un esprit de sacrifice, qui opère le bien sans bruit, qui soulage le pauvre, qui n'a pas crainte de l'approcher et qui, en secourant les besoins temporels, sait viser plus haut et procurer aux âmes elles-mêmes la consolation et le salut.

A Notre époque plus que jamais, les classes ouvrières s'agitent, imbues qu'elles sont des maximes coupables de la Révolution, excitées par des hommes pleins d'audace et d'ambition, qui préparent à la société humaine d'épouvantables catastrophes et la ruine la plus complète.

Vous ferez donc œuvre de haute importance sociale en favorisant ces sages institutions qui, tendant à améliorer le sort de l'ouvrier, ont déjà prospéré à d'autres époques, grâce aux soins maternels de l'Eglise, sans laquelle on cherche en vain à trancher heureusement le nœud si compliqué de la question sociale.

Enfin, très chers fils, puisque la nature de la société à laquelle vous appartenez et la similitude de votre âge et de vos aspirations vous mettent particulièrement en mesure d'approcher la jeunesse, c'est à vous que doit être surtout à cœur la jeunesse, cette jeunesse aujourd'hui, hélas ! objet de tant d'embûches contre la foi, les mœurs et le dévouement à l'Eglise, cette jeunesse pour qui l'école, les relations sociales, les spectacles, la presse semblent destinés à verser plus abondamment le poison, cette jeunesse sur laquelle reposent tant d'espérances et de craintes pour l'avenir de la famille, de l'humanité et de l'Eglise. Puissent vos exemples, vos saints efforts, attirer à vous une grande partie de cette jeunesse ! Puissent vos cercles prospérer et se développer par l'accroissement du nombre de ceux qui s'y agrègent ! Puissent-ils s'inspirer toujours davantage de cet esprit de prière, d'action et de sacrifice qui forme la noble devise de votre société. — Tenez-la toujours présente à vos yeux, très chers fils, particulièrement quand le monde s'efforce de jeter sur vous l'insulte et le mépris, à cause de votre profession de catholicisme et de dévouement à l'Eglise catholique.

Ce serait vraiment une lâcheté trop indigne de cœurs généreux que de rougir de ce qui a toujours fait la gloire des esprits éclairés et d'élite. Tenez toujours présente à vos yeux cette devise, alors même qu'on vous accuserait de ne pas aimer assez votre pays. *Répondez* plutôt que celui-là n'aime pas son pays qui, combattant la religion et l'Eglise, le prive de la source la plus pure et la plus féconde de sa vraie prospérité ; que celui-là n'aime pas son pays qui, désirant l'oppression et l'humiliation de la Papauté, combat une institution où l'Italie a toujours trouvé la source de sa grandeur, de sa splendeur et de sa gloire, et qui forme en vain l'objet de l'envie des autres nations.

REVUE DE LA PRESSE

En voilà assez

M. Hector Penard, un républicain de la veille, publie dans le *National* l'article suivant qui est à lire en entier:

Eh bien ! Est-on content et trouve-t-on que le spectacle moral et matériel que nous donnons au monde est suffisamment écœurant ?

Tels sont donc les produits de l'éducation radicale et de l'épanouissement des doctrines avancées ? La vie sociale déséquilibrée, les cervelles à l'envers, les notions du juste et de l'injuste perverties, les pouvoirs publics désorganisés, la boue et le sang roulant leurs flots et submergeant les réputations privées, la dignité de la vie publique, sans que la justice essaie, énergique et respectée, d'endiguer l'inondation, sans que l'opinion elle-même se redresse irritée contre tant de sottises et d'infamies, voilà, tout en gros, la farce sinistre dont nous donnons la représentation !

Tuer est louable ; il y a d'honnêtes gens pour féliciter les meurtriers. Assassiner est sans péril. Il y a un président dont l'unique travail consiste à gracier les assassins. Commettre un crime est un passe-temps qu'excuse le plus souvent un jury philosophe. D'immondes feuilles qu'on croirait rédigées dans les majsons centrales, provoquent à toutes les horreurs. N'essayez pas de renverser ces criminelles écritoires ! Le radicalisme réclame pour elles l'impunité. Il n'y a d'intéressants, de sympathiques, de dignes de pitié que les épileptiques, les affolés, les enragés et les malfaisants. Le cabotinage tient le haut du pavé. Etre sinistre ou grotesque avec éclat pendant une heure, donne à un homme une notoriété et un rang dans la société que vingt ans de travail honnête et de labeur obstiné ne sauraient lui assurer. Nous n'avons pas su pratiquer les mœurs de la démocratie, et déjà les basses habitudes des démagogies ne provoquent plus chez nous de protestations généreuses et d'éclatantes révoltes !

Chaque année, nous assistons à l'abaissement du niveau moral et intellectuel chez ceux qui briguent les fonctions ou les mandats publics. Il faut tirer la savate pour s'aventurer dans une réunion, et mentir à pleine bouche pour obtenir des suffrages. Plus on s'abaisse, plus on s'élève, et qui sait ramper, peut prétendre aux plus hautes fonctions.

Et tout cela sans grande secousse, sans grande perturbation et par un mouvement lent et comme naturel, tenant à la nature des choses.

Eh bien ! nous le disons, au risque d'être une fois de plus honni et qualifié de mauvais républicain : cet écroulement de la moralité et du bon sens publics, nous en rendons responsables l'esprit qui règne dans le monde politique et que favorise les défaillances de nos gouvernements successifs. Certes, nous n'accusons pas M. Jules Ferry et ses prédécesseurs de la pluie qui noie les moissons, des ouragans qui les couchent, des ardeurs du soleil qui les brûlent, mais nous avons le droit de faire peser sur leurs épaules, le poids des criminelles sottises qu'une conscience ferme, servie par une volonté un peu fière, suffirait à empêcher. Un pouvoir vigilant a le devoir de se rendre compte, aux rudes leçons de l'expérience, des lacunes des institutions et des législations, et il manque à ses obligations les plus étroites lorsqu'il n'en poursuit pas le redressement, alors qu'il est convaincu, par l'évidence, de l'impérieuse nécessité des réformes.

Nous en appelons aux braves gens qui assistent attristés au carnaval actuel. Qu'ils nous disent si une société peut vivre, progresser, exister seulement avec l'impunité de la presse telle que l'exigent les doctrines radicales ? Qu'on nous dise si un état social peut résister à la longue, à la sape, au vitriol, à la dynamite oratoires des réunions publiques ? Qu'on nous atteste que la façon dont se rend la justice, dont les jurys comprennent leurs devoirs ne nous ramène pas à la pure barbarie ?

Là-dessus, il n'y a qu'une opinion, non seulement dans les masses profondes et laborieuses de la nation, mais parmi les gens qui font leur plaisir ou leur état de la politique. Interrogez à huis-clos le premier venu, député, ministre, sénateur, fonctionnaire, il vous dira que l'impunité absolue d'une presse abominable, d'une tribune où le crime tient publiquement ses cours, que les invraisemblables défaillances de la justice provoqueront fatalement une irrémédiable décomposition sociale. Mais interrogez le même homme à haute voix, il se taira, n'osant rompre avec des préjugés qu'il subit sans les partager, et craignant de s'aliéner la clientèle des violents, les seuls avec lesquels on compte aujourd'hui. « C'est épouvantable, vous » dira-t-il, si vous le poussez; mais protestez, » n'est-ce point faire suspecter mon radicalis- » me? Or, il faut être radical ou n'être point, » et je tiens à rester quelque chose. »

Car c'est là, qu'on le tienne pour certain, la pensée vraie des hommes qui nous gouvernent. Ils ne sont pas plus bêtes ou plus scélérats que d'autres. Ils manquent seulement de courage civil et de probité professionnelle. Ils marcheraient poitrine nue à l'ennemi, ils reculent devant l'anathème d'une poignée d'énergumènes. Ils veulent bien mourir, mais s'ils vivent, ils entendent vivre en jouant un rôle dans l'Etat, ce rôle fût-il funeste ou grotesque.

Quant à nous, qui ne sommes rien que journalistes républicains, et qui voulons rester tels, nous n'hésitons pas à remplir ce que nous considérons comme notre devoir, et en présence du spectacle odieux auquel nous assistons, nous demandons sans ambages et énergiquement la réforme des lois sur la presse, sur les réunions publiques et sur le jury, et la possibilité pour la société de se défendre contre les criminels qui tuent avec le fer ou assassinent avec la plume.

A la fin, en voilà assez ! — HECTOR PESSARD.

Notre argent

Sous ce titre, M. Jules Simon publie dans le *Matin* un article sur notre situation financière qui se termine par cette énergique conclusion :

Attendre est bien dangereux quand on est sur le grand chemin de la faillite. Ministres, députés, électeurs, est-ce que par hasard vous ne le voyez pas ? Vous, électeurs, est-ce qu'il vous est indifférent de payer à perpétuité de gros impôts ? Est-ce que le déficit ne vous fait pas peur ? Sur ce budget de trois milliards, un tiers tout au moins passe en arrérages, en amortissements : 706 millions de la dette consolidée, 144 millions de 3 0/0 amortissable, 27,700,000 francs de dette flottante ; j'abrège cette triste nomenclature ; le total est de 1,025,979,567 francs. Ferez-vous de nouveaux emprunts dans ces conditions ? J'entends bien qu'à défaut d'emprunts on vous promet de nouveaux impôts quand on n'aura plus à compter avec la lutte électorale. C'est une mince consolation. Et prenez garde qu'on ne vous apporte les impôts et l'emprunt concurremment !

Des impôts ! hélas ! vous pouvez à peine payer ceux dont vous êtes chargés. Vous criez jusque sur les toits que ce fardeau vous écrase; qu'il vous met dans l'impossibilité de lutter contre l'industrie étrangère. Puisque vous êtes si désolés et si irrités, de grâce, ne vous laissez pas faire une fois de plus. Choisissez des députés et des sénateurs qui soient irrités comme vous de ce débordement de dépenses, et résolus à y mettre un frein.....

Pour peu que cette situation vous préoccupe, et j'ai peine à croire qu'elle vous laisse indifférent, je vous conseille fortement de demander à vos candidats s'ils savent ce que c'est qu'un budget, s'ils en ont jamais lu un ; s'ils se rendent compte des consolidés, de l'amortissable, de la dette flottante et des suppléments de crédits en cours d'exercice ; s'ils ont pris la peine d'additionner ensemble, avec les chiffres du budget ordinaire, ceux du budget extraordinaire, les dépenses sur ressources spéciales, les budgets départementaux et communaux. Nos communes ont suivi l'exemple de l'Etat ; elles sont obérées et engagées comme lui. Causez un peu de tout cela avec vos candidats, pendant que vous les tenez. Dites-leur qu'il ne suffit pas, pour être un bon député, de croire à l'empire colonial et de laïciser les hôpitaux.

Si je parvenais à découvrir un candidat qui fût préoccupé de l'état de nos finances comme il convient et capable d'ouvrir un bon avis, je lui donnerais ma voix, sans même lui demander dans lequel des groupes de la Chambre il se propose de déballer le reste de sa pacotille.

Judet contre Ranc

La *Nation* ayant attaqué M. Ranc au sujet d'une circulaire de l'administration du *Voltaire* aux fonctionnaires de l'administration préfectorale, le député du neuvième arrondissement a écrit à MM. Dreyfus et Granet, directeurs politiques de la *Nation*, la lettre suivante :

Messieurs,

La *Nation* a publié hier, sans provocation de ma part, sans raison ni prétexte, un article où je suis violemment attaqué.

Il y est dit d'abord que j'organise au ministère de l'intérieur des complots anarchistes : ceci est simplement ridicule et je ne m'y arrête pas.

Mais ensuite la *Nation* insinue que « j'émarge ».

Puisque vous avez laissé se produire, dans le journal que vous dirigez, une pareille allégation contre un confrère et un collègue, vous croirez devoir sans doute en établir le bien-fondé.

J'attends votre réponse et j'ai l'honneur de vous présenter mes salutations.

A. RANC.

Là-dessus, M. C. Dreyfus a répondu que la lettre qu'on vient de lire aurait dû être adressée à M. Judet, signataire de l'article, et M. Judet, dans la *Nation*, décoche à M. Ranc un très vif article sous ce titre : *Un mot sur M. Ranc*. Nous allons en citer les principaux passages :

Je ne réponds pas à M. Laffitte, directeur du *Voltaire*, mais à M. Ranc, simple rédacteur du même journal.

A moins que sa loyauté n'égale son austérité, je le prierai désormais de parler à ceux qui lui parlent.

Sa réplique indirecte à des tiers, pour m'infliger un désaveu, est une de ces petites infamies dont l'opportunisme a introduit l'habitude dans les mœurs de la presse.

Je sais, d'ailleurs, que M. Ranc aime prudemment à s'envelopper de majestueuses prétentions, pour se dispenser d'entretiens gênants. Il relègue dans le vulgaire quiconque ose attenter à sa dignité de grand-prêtre occulte d'une religion trop active. Il a fini par se prendre au tragique : il faut montrer ses quartiers de noblesse pour être écouté de ce policier aristocrate, du potentat de l'Union républicaine.

Or, je n'ai pas l'intention de passer mes examens de lévite et de gagner mon brevet de jacobinisme. Il y a longtemps que j'ai perdu le respect qu'impose à tout néophyte la personne sacro-sainte de M. Ranc.

. . . . . .

Suit le récit d'une entrevue que M. Judet eut avec M. Ranc, à ses débuts dans le journalisme; il s'agissait d'une brochure, dans laquelle M. Judet avait réuni quelques articles de lui et qu'il porta à M. Ranc, qui en déconseilla la publication.

C'est la manie de M. Ranc : la plume est donnée à l'écrivain pour dissimuler ses incorrigibles idées. Le système est de son goût; car il lui permet de répandre le bruit qu'il est accablé d'idées, mais obligé de les cacher éternellement par principe.

Suit une exécution en règle de M. Ranc :

Dans la bande opportuniste qui n'a pour but que l'exploitation du budget, M. Ranc peut passer pour un penseur parce qu'il songe moins à ses appétits qu'à ses haines. C'est par là qu'il est dangereux. C'est par cette persistance de persécution et son obstination à éviter le grand jour qu'il est devenu une puissance, grandie encore par l'inconnu pour les badauds de la politique.

Il exerçait sur le tempérament de Gambetta une sorte de dictature par la terreur naturelle qu'inspire la fixité impérieuse de l'entêtement à une âme facile, ouverte, oublieuse, débordante. Après la mort de son héros, il a entretenu soigneusement la légende et poursuivi son évolution solidaire, au milieu de corrompus qui se moquent du pouvoir pourvu qu'il leur rapporte, et de freluquets qui sont les aides de camp compromettants de ce stratégiste parlementaire...

. . . . . .

C'est ainsi qu'il s'est incrusté dans les citadelles gouvernementales, à la Chambre où il note, implacable, les députés suspects ou attiédis, au ministère de l'intérieur où il satisfait l'unique passion de sa vie, où il tient les fils de l'information, des intrigues de groupes, où il fait lui-même la cuisine de la sûreté générale. Cette araignée, tapie dans le réseau des influences automatiques, tient une partie de la France ! La République aurait donc été faite pour l'opportunisme, et l'opportunisme pour l'aboutissement de M. Ranc ?....

M. Ranc est devenu un rouage trop essentiel de la machine ministérielle, pour qu'on l'ignore et qu'on accepte sur parole ses hypocrites renoncements. Il a beau fuir la lumière : elle tombera crue sur sa figure couperosée, percée par deux petits yeux de sanglier colérique.

Tant pis pour ses plaisirs. Je lui ai demandé s'il émargeait pour lui, ses agents, ou ses journaux ; c'était une interrogation, il y voit une affirmation : c'est son affaire.

CHEZ Mme CLOVIS HUGUES

On lit dans le *Soleil* :

Dans les cafés, dans les cercles, l'acquittement de Mme Clovis Hugues n'a cessé, depuis hier, d'être l'objet des commentaires. Les uns approuvent, les autres blâment; mais il y avait longtemps qu'un procès n'avait remué aussi profondément l'opinion publique.

Celle qui en a été l'héroïne ne pouvait donc, en quelques instants, perdre aux yeux de ceux qui l'avaient défendue, son prestige. Le jour n'était pas levé, que déjà les visiteurs, les amis affluaient rue Saint-Louis-en-l'Ile, au domicile de Mme Clovis Hugues.

A peine avait-elle eu le loisir de prendre du repos. C'est à deux heures et demie du matin seulement, qu'après le prononcé du jugement, elle avait pu recouvrer entièrement la liberté. Déjà, dans le voisinage, chez elle, la décision du jury était connue. Un parent qui toute la journée avait fait la navette entre le Palais-de-Justice et la maison du poète de Marseille, avait, en rôdant dans les couloirs qui entourent la salle des assises, entendu un juré dire à sa femme qui avait assisté à l'audience : acquittée ! Prendre une voiture, arriver en toute hâte, raconter l'incident à M. Clovis Hugues, fut l'affaire de quelques secondes.

M. Clovis Hugues était dans des transes mortelles. La tournure des débats l'avait effrayé ainsi que ses amis, et le réquisitoire de M. Bernard avait paru faire une impression défavorable sur les jurés. On disait leurs dispositions de plus en plus mauvaises, et nous sommes en mesure d'ajouter que l'on ne se trompait pas. D'après ce que quelqu'un m'a assuré, la discussion avait été très animée dans la salle du jury. Six voix bien juste se prononcèrent pour l'acquittement, 2 contre et 4 abstentions. Une voix de plus et la condamnation terrible était prononcée. S'il est permis de deviner les sentiments intimes des jurés, on peut affirmer que les quatre abstentions indiquent l'effroi de condamner Mme Hugues à la réclusion, mais en même temps le désir de ne pas déclarer qu'elle était innocente.

Quels déchirements, quelles cruelles déceptions si elle avait dû reprendre le chemin de la prison ! Dans la journée on avait épousseté, nettoyés l'appartement, préparé son lit. Détail très touchant, un fleuriste inconnu s'était présenté avec des arbustes, des plantes, et il avait demandé à M. Clovis Hugues la permission d'orner le salon. Cette pièce ressemblait ainsi à une véritable serre.

Le premier mouvement de Mme Clovis Hugues a été de réclamer ses enfants. Les deux fillettes dormaient d'un sommeil de plomb. Enfin, on parvint à leur ouvrir les yeux, et l'aînée, très résolument dit : « Mère, tu as donc quitté ta vilaine prison ! » Notez que l'on avait toujours caché la vérité à ces petites et qu'en les conduisant à Saint-Lazare, on avait eu soin d'insinuer que Mme Clovis Hugues, malade, était à l'hôpital.

« Drôle d'hôpital ! disait toujours l'aînée, avec ces grosses portes fermées à double tour, ces gardiens qui ont l'air si méchant. »

Encore très surexcitée, très énervée, Mme Hugues a à peine pu trouver le sommeil réparateur. Lorsque je suis arrivé, vers deux heures, elle était dans son salon, vêtue d'une grande robe de cachemire blanc, qui la faisait ressembler un peu à une prêtresse. Plusieurs dames, son père, l'entouraient. M. Anatole de la Forge était du nombre des visiteurs.

Le calme dont Mme Clovis Hugues ne s'est pas départie un seul instant est très frappant. Elle est toujours dominée par cette idée qu'elle s'est trouvée dans le cas de légitime défense. Sa santé n'a en rien été altérée par son séjour à Saint-Lazare, mais elle a conservé de cette détention le souvenir le plus pénible. Dès le premier jour, avoue-t-elle, j'ai horriblement souffert de ce régime, de cette promiscuité. Bon gré malgré, elle se rencontrait avec les détenues, qui sont pour la plupart des filles de mauvaise vie. Ces dernières n'avaient pour elle que des regards haineux, des paroles outrageantes:

C'est l'assassin ! disaient-elles, se plaignant des quelques égards que l'on avait pour cette privilégiée.

Dans l'île Saint-Louis, Mme Clovis Hugues a retrouvé, avec la liberté, le contact des siens, les caresses de ses enfants, l'affection de son mari. M. Clovis Hugues, physiquement, est plus éprouvé que sa femme. Il voulait assister à l'audience, suivre les débats, se trouver là, auprès de sa compagne, au moment du verdict, mais Mme Clovis Hugues a obtenu de lui qu'il se tînt à l'écart, connaissant les emportements de son caractère, et ne voulant pas lui faire subir l'audition de tous les détails de ce douloureux procès.

— J'ai besoin de la Cannebière ! maintenant, déclare le poète.

Et l'on s'apprête, rue Saint-Louis-en-l'Ile, à faire les malles, pour aller prendre l'air et oublier ce vilain drame.

Au moment où je vais me retirer, un ami de la maison apporte un bouquet de roses à Mme Clovis Hugues. En se séparant d'elle, après un échange de quelques paroles émues, il lui prend respectueusement la main et la lui embrasse. La main qui avait tué Morin !

FURETIÈRES.

NOUVELLES DU JOUR

Le comité catholique de Paris

Paris, 9 janvier. — Aujourd'hui à une heure, les membres du bureau du Comité catholique de Paris et du conseil de la Société générale d'éducation et d'enseignement, conduits par M. E. Keller, vice-président, ont eu l'honneur de présenter leurs vœux à S. Em. le cardinal-archevêque de Paris et à Mgr le coadjuteur.

Le vénéré cardinal a daigné leur adresser, avec les témoignages les plus formels d'approbation, les encouragements les plus précieux.

La délégation s'est rendue, à deux heures, à l'hôtel de la Nonciature, où S. Exc. Mgr di Rende l'a honorée d'un accueil non moins bienveillant et sympathique.

Les ouvriers sans travail

Paris, 9 décembre. — Les délégués de la commission des ouvriers sans travail sont venus aujourd'hui à l'Hôtel-de-Ville demander au bureau du conseil municipal de faire une démarche auprès du préfet pour convoquer immédiatement le conseil afin de lui soumettre les propositions des ouvriers. Le bureau a décidé qu'il ne lui appartenait pas de faire cette démarche.

L'affaire de Riga

St-Pétersbourg, 9 janvier. — Voici de nouveaux détails sur l'affaire dont nous avons parlé hier.

Le 28 décembre, un grand nombre d'Allemands de Courlande se réunissaient à Riga pour signer une adresse au prince de Bismarck. Cette adresse exprimait au chancelier les regrets des Allemands de Courlande au sujet du récent échec subi par lui au Reichstag.

A la suite de cette réunion, les barons allemands, n'osant faire aucune démonstration contre la Russie, se sont retournés d'un autre côté et ont arraché et brisé l'écusson placé à la porte du consulat de France.

Tous les journaux indigènes, notamment la *Balts-Baltijas* et le *Westnesis*, réclament la punition des coupables. Malheureusement, la police et la magistrature sont bondées d'Allemands.

De tous les journaux en langue allemande publiés dans le pays, il n'y a que la *Heimath* qui parle de cette affaire. Le vaillant directeur de cette feuille, M. Harry Jannsen, a jugé l'attentat des barons avec une sévérité impitoyable.

Le nouveau représentant de la France à Tripoli

Paris, 9 janvier. — Il y a deux jours, nous annoncions que l'intention du gouvernement était de nommer, sans plus tarder, le successeur de M. Feraud au consulat général de France à Tripoli.

Ce successeur est aujourd'hui désigné; c'est M. Destrées, naguère encore consul à Jérusalem.

Le nouveau titulaire va être invité à gagner immédiatement son poste.

Mort de M. Brisson père

Bourges, 9 janvier. — M. Brisson, père du président de la Chambre des députés, est mort cette nuit, à trois heures.

Démission de l'ambassadeur d'Espagne

Madrid, 9 janvier. — M. Silvela, ambassadeur à Paris, a donné sa démission à la suite du désaccord du gouvernement sur la question des étudiants.

L'empereur Guillaume

Paris, 9 janvier. — On télégraphie de Berlin, au *Journal des Débats*, que « l'empereur Guillaume est légèrement indisposé. »

D'après nos informations particulières, on est très inquiet dans l'entourage de l'Empereur.

On craint une catastrophe prochaine.

Les crédits coloniaux au Reichstag

Berlin, 9 janvier. — Le Reichstag, malgré M. de Bismarck, qui plaida vivement la cause de la politique coloniale, a renvoyé à la commission par 135 voix contre 128 la demande de crédits de 150,000 marks pour les explorations de l'Afrique centrale.

Soulèvements en Espagne

Madrid, 9 janvier. — Les manifestations à Porto, contre les nouveaux impôts municipaux, continuent. Quelques cris de : « Vive la République! » ont été prononcés. Il y a eu plusieurs arrestations.

LA GUERRE AVEC LA CHINE

Armement des transports

Marseille, 9 janvier. — Quatre transports, affrétés par l'Etat pour le transport des troupes au Tonkin, finiront demain leur provision de charbon et partiront dimanche pour Toulon. Ils embarqueront dans ce port trois bataillons de chasseurs à pied, destinés à l'Algérie, des munitions et du matériel de guerre. Les paquebots *Provence*, *Bearn* et *France*, qui étaient bien installés, n'ont subi que de légères modifications. Le *Cachar*, vaisseau de transport, a été entièrement installé pour l'embarquement des troupes. Le pont en fer a été entièrement recouvert d'un plancher de bois sur lattes, afin que l'action du soleil n'incommode pas les hommes. Chaque navire possède trois infirmeries séparées. Des provisions de toutes sortes sont assurées. La *Provence* embarquera 1,372 hommes. Le *Béarn* 1,284 hommes ; la *France* 1,354 hommes ; le *Cachar* 864 hommes. Le cinquième navire affrété est le *Colombo*, de la compagnie nationale. Il embarquera un plein chargement de charbon à destination de Mahé. Il ne quittera Marseille que vers la semaine prochaine.

Enrôlement de volontaires

Rouen, 9 janvier. — Dans la 5e division d'infanterie, de nombreux sous-officiers et soldats ont répondu à l'appel du ministre de la guerre demandant des volontaires pour le Tonkin; mais une vingtaine seulement seront pris et quitteront Toulon le 14 courant.

Acquisitions de chaloupes en Angleterre

Londres, 6 janvier. — La corvette française *Coligny* est arrivé à Cowes aujourd'hui. Elle a embarqué dix chaloupes à vapeur construites par une maison anglaise. Il y avait eu un délai dans la livraison, par suite de la crainte du gouvernement anglais que la loi de neutralité ne fût violée. L'affaire est maintenant arrangée.

BULLETIN ÉCONOMIQUE

STATISTIQUE DE L'INDUSTRIE ROUBAISIENNE. — Voici les résultats du mouvement des principales marchandises en gare de Roubaix, pendant le mois de novembre dernier.

Les chiffres représentent des tonnes.

Années.	HOUILLE Expéditions.	HOUILLE Arrivages	COKE Expéditions.	COKE Arrivages.
1884	0	24981	752	150
1883	30	26145	741	220
plus	0	.....	11	...
moins	30	1164	...	70

	LAINE Expéditions.	LAINE Arrivages.	COTON Expéditions.	COTON Arrivages.
1884	820	1277	0	210
1883	788	942	0	1034
plus	32	335	0	.....
moins	...	....	0	824